

ADHESION POUR LA SAISON

Possible après 2 séances d'initiation.

COTISATIONS

Jeunes **130€**

Adultes **140€**

avec remise de 15€ par membre d'une même famille.

LOCATION DU MATERIEL avec Caution de 200€

Adapté aux capacités physiques de l'archer.

Première année : 45€

Deuxième année : 35€

20€ les années suivantes

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE POUR LA PREMIERE ADHESION

CONDITION D'AGE

AVOIR 10 ANS

AVANT LE 31 DECEMBRE

DE L'ANNEE EN COURS